

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En ma qualité de maire de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

Je traiterai dans ce rapport des points suivants :

- *États financiers de l'année 2010*
- *Rapport du vérificateur externe sur les derniers états financiers*
- *Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours*
- *Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ou des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000\$*
- *Traitement des élus municipaux*
- *Orientations du prochain budget*

Les derniers états financiers

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2010, la municipalité a comptabilisé des revenus de l'ordre de 6 268 500\$ contre des dépenses de 6 561 091\$, laissant un déficit de l'exercice de l'ordre de 292 591\$.

Le dernier rapport du vérificateur

La firme comptable Labelle et Racicot, vérificateurs externes, a confirmé dans son rapport que l'état consolidé de la situation financière, les états consolidés des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie, représentent pour l'exercice clos à cette date, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Selon le Service de la comptabilité, nous prévoyons terminer l'année dans le respect des paramètres budgétaires dûment établis lors de l'élaboration du dernier budget.

Liste des contrats de plus de 25 000\$ ou liste comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de la période avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000\$

Je vous présente donc la liste de ces contrats intervenus et déboursés depuis le dernier rapport qui fut déposé au conseil municipal en novembre 2010, soit :

➤ Sintra inc.	25 813\$
(entretien des chemins, asphalte froide et pierre)	
➤ Production Rémi Laflamme	25 912\$
(services professionnels et autres pour des évènements culturels)	
➤ Centre régional de services à la bibliothèque	26 328 \$
(contribution au réseau des bibliothèques publiques)	
➤ Carrefour industriel et expérimental Lanaudière	27 342\$
(expertise dans le projet de laboratoire rural)	
➤ Groupe Harnois	27 619\$
(produits pétroliers)	
➤ Labelle, Racicot & Associés	29 050\$
(honoraires de vérification et comptabilité)	
➤ Institut de recherche en biologie végétale	29 452\$
(expertise dans le projet de laboratoire rural)	
➤ Automation R.L. inc.	30 092\$
(amélioration à la centrale d'eau potable)	
➤ Collection Girardin inc.	30 779\$
(œuvre d'art du Vieux-Couvent)	
➤ Sifto Canada inc.	32 728\$
(sel pour le système d'adoucisseur d'eau)	
➤ Affleck et De LA Riva architectes	38 673\$
(honoraires professionnels)	
➤ Germain St-André inc.	39 353\$
(déneigement et autres)	
➤ Groupe Ultima Inc.	47 503\$
(assurance générale)	
➤ Jobert inc.	48 172\$

(paiement partiel de la réfection de la rue Vézina)

➤ Industrielle Alliance (assurance collective)	65 859\$
➤ Asphalte Latendresse Inc. (réparation et entretien du réseau routier)	112 949\$
➤ Transport Richard Ouimet inc. (paiement partiel des travaux de réfection sur la rue du Domaine Rivest)	114 121\$
➤ Vézina, Gagnon en fidéicommiss (acquisition d'une résidence unifamiliale sur la rue Marchand)	220 000\$
➤ Excavation Marc Villeneuve (construction du réseau d'aqueduc sur une partie de la rue de l'île Majeau)	232 402\$
➤ Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc. (honoraires professionnels d'ingénieurs)	252 881\$
➤ Maskimo Construction inc. (déboursé de la période pour la construction de la bretelle de l'autoroute 25)	376 022\$
➤ EBI Environnement inc. (disposition des matières résiduelles)	389 152\$
➤ Construction Moka inc. (reconstruction des réseaux d'aqueduc et de rue sur la rue Beauchamp et une partie de la rue Masson)	420 589\$
➤ Lucien Clément & Fils inc. (déneigement des chemins municipaux et autres)	517 935\$
➤ Couverture Montréal-Nord Ltée (travaux de restauration d'une partie du Vieux-Couvent)	563 104\$
➤ Anjalec constructions inc. (travaux de restauration d'une partie du Vieux-Couvent)	1 133 724\$

Le traitement des élus municipaux

Toujours en conformité avec les exigences législatives, je vous informe que la rémunération annuelle du maire s'établit pour l'année 2011 à 20 000\$ et son allocation de dépenses est fixée à 10 000\$. À cela s'ajoute la rémunération

accordée par la Municipalité régionale de comté de Montcalm qui est de 9441\$ majorée d'un montant de 4720\$ à titre d'allocation de dépenses.

Quant à la rémunération des conseillers, celle-ci s'établit à 6 667\$ à laquelle s'ajoute un montant de 3 333\$ à titre d'allocation de dépenses.

Orientations générales du budget de l'année 2012

Le conseil municipal entend poursuivre les projets amorcés au cours de l'année 2011 en ajoutant les projets suivants;

- réaménager le sous-sol de l'église en plusieurs salles communautaires au bénéfice de la communauté
- négocier et réaliser l'aménagement de la bretelle d'entrée sur l'autoroute 25 au km 38 en collaboration avec le Ministère des Transports
- réfection du chemin de la Ligne Mercier
- débiter la refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- poursuivre l'étude relativement à la construction de logements adaptés aux aînés
- poursuivre les négociations pour combler les besoins industriels et résidentiels de la communauté
- mise en place d'un service de vidange communautaire de fosses septiques et application du programme de conformité des dites installations septiques
- poursuivre le projet de laboratoire rural
- adoption d'un code éthique et de déontologie des employés municipaux
- négociations de la convention collective des premiers répondants

L'élaboration du budget se fera en tenant compte des besoins de la municipalité et de la capacité de payer des contribuables, tout en tenant compte du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation qui porte la valeur foncière de la municipalité à 445 038 400\$, soit une augmentation de 13,63%.

Une assemblée spéciale du budget sera tenue à la mairie **le lundi 12 décembre 2011 à 20 heures, à la salle des comités**. Tous les détails relatifs au prochain budget seront disponibles ainsi que l'impact sur le prochain compte de taxe.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Georges Locas
maire